



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord



La CSRDN dessert une clientèle d'environ 29 960 élèves, répartis dans 55 écoles du primaire et du secondaire, centre de formation générale des adultes et centres de formation professionnelle. Elle compte sur plus de 4088 employés et administre un budget de plus de 260 millions de dollars.

NUMÉRO : BC-17-12

Nous sommes à la recherche de personnes qualifiées afin de créer une banque de candidats disponibles couvrant le corps d'emploi : TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE.

Nous avons également un remplacement de 29 heures à offrir jusqu'à la fin du mois de juin 2018.

À titre indicatif la nature du travail :

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste, en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, à appliquer des techniques et des méthodes d'éducation spécialisée, soit dans le cadre d'un plan d'intervention destiné aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, soit dans le cadre d'un programme destiné aux élèves nécessitant un appui particulier.

Scolarité et expérience :

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Taux horaire : 23,04 \$ à 32,28 \$

PERSONNES INTÉRESSÉES DE L'EXTERNE :

Les personnes intéressées ont jusqu'au **11 mars 2018 à 00 h** pour soumettre leur demande écrite en joignant un curriculum vitae à jour soit par Fax : (450) 438-2551 ou par courriel à l'attention d'Anick De Lamirande à **delamirandea@csrdn.qc.ca**. Nous vous demandons d'indiquer le numéro d'offre d'emploi dans votre correspondance. Prenez note que seules les personnes dont la candidature aura été retenue recevront un appel.

La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

